

**REFERENTIEL –DIPVIGRL - BACHELOR EN SCIENCES DU MANAGEMENT DIPLOME D’ETUDES SUPERIEURES EN
MANAGEMENT DES AFFAIRES INTERNATIONALES (CESEM)- NEOMABS**

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771](#) du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Appréhender le monde des Affaires Internationales pour identifier les opportunités de création de valeur ainsi que les risques associés	<p>C1. Concevoir et déployer un système de veille s'appuyant sur l'identification des canaux de collecte de données afin de comprendre le monde des affaires tant sur les plans géopolitiques, sociologiques, économiques que managériaux.</p> <p>C2. Anticiper les futurs possibles du monde des affaires en analysant les résultats de la veille afin d'en détecter les menaces, les opportunités, les tendances, les risques possibles.</p> <p>C3. Réaliser une analyse stratégique en intégrant les enjeux et les évolutions géopolitiques, économiques et concurrentielles, ainsi que l'organisation et la stratégie de l'entreprise afin de définir les actions à mettre en œuvre.</p>	Travail de recherche appliquée de fin d'étude	<p>C1. Les différents canaux de veille possibles ont été identifiés ; le résultat de leur exploitation permet de comprendre le monde des affaires</p> <p>C2. L'analyse de données concernant l'économie, les marchés et tendances de consommation ainsi que l'environnement et ses évolutions permet une identification des opportunités</p> <p>C3. L'analyse stratégique présentée intègre les enjeux et les évolutions. Les actions à mettre en œuvre sont définies.</p>

Bloc 2 : Mettre en œuvre des plans d'action et des outils de pilotage intégrant les dimensions multiculturelles, digitales et durables	<p>C4. Déployer des plans d'action répondant aux objectifs stratégiques et définir les outils de pilotage du projet afin de mettre en œuvre le plan stratégique en respectant les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p> <p>C5. Assurer le contrôle du plan d'action en analysant les indicateurs de résultats afin de le sécuriser.</p> <p>C6. Mesurer la performance des plans d'action afin d'identifier des leviers d'amélioration.</p>	Etude de cas (Mise en situation professionnelle)	<p>C4. Les plans d'action répondent aux objectifs stratégiques. Ils respectent les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale</p> <p>C5. Un tableau de bord reprenant les indicateurs de performance ainsi que les objectifs à atteindre est construit et présenté.</p> <p>C6. L'analyse des indicateurs du plan d'action permet d'identifier les leviers d'amélioration.</p>
Bloc 3 : Manager une équipe multiculturelle	<p>C7. Communiquer aux parties prenantes le plan d'actions et les objectifs et/ou états d'avancement en intégrant les différences culturelles afin de les engager dans une coopération efficace.</p> <p>C8. Coordonner et fédérer des équipes multiculturelles autour des projets en intégrant la complexité du leadership en contexte multiculturel afin d'instaurer un environnement propice à la réussite des plans d'action.</p> <p>C9. Organiser les activités en priorisant les options en fonction des objectifs et des contraintes afin d'optimiser le travail des équipes.</p>	Etude de cas (Mise en situation professionnelle)	<p>C7. Le plan d'action communiqué intègre la multiculturalité des profils des collaborateurs ; il fédère les parties prenantes.</p> <p>C8. Un environnement propice à la réussite des plans d'action est instauré ; il intègre la complexité du leadership en contexte multiculturel.</p> <p>C9. Les activités sont organisées en fonction des objectifs et des contraintes ; les priorités sont définies afin d'optimiser le travail des équipes.</p> <p>C10. Le plan d'action de montée en compétences de l'équipe comprend des actions de formation, et un recrutement adapté.</p> <p>C11. Les nouvelles formes d'organisation du travail sont intégrées</p>

	<p>C10. Identifier, pour chacun des membres de son équipe, les compétences à acquérir ou à développer et évaluer leurs besoins en formation et en accompagnement pour favoriser la montée en compétences de l'équipe.</p> <p>C11. Appréhender les nouvelles formes d'organisation du travail (digitalisation, distanciel, nouveaux modèles d'organisation,...) pour accompagner son équipe dans ces évolutions.</p>		<p>dans le plan d'action de montée en compétences de l'équipe.</p>
<p>Bloc 4 : Exploiter des données à des fins d'analyse</p>	<p>C12 Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</p> <p>C13 Analyser et interpréter les données en utilisant les outils numériques appropriés afin d'identifier les opportunités et les risques.</p> <p>C14 Synthétiser les résultats des analyses en les argumentant afin de convaincre les parties prenantes.</p>	<p>Etude de cas (Travail de recherche appliquée de fin d'étude)</p>	<p>C12. Les données issues de l'analyse des ressources sont synthétisées et documentées. C13. Les outils numériques appropriés sont sélectionnés ; ils permettent d'analyser et d'interpréter les données. C14. L'argumentation est convaincante ; elle repose sur la synthèse de l'analyse des résultats.</p>
<p>Bloc 5 : Communiquer et collaborer dans un contexte professionnel multiculturel</p>	<p>C15 Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information afin</p>	<p>Travail de recherche appliquée de fin d'étude</p> <p>Mission en entreprise</p>	<p>C15. Les outils numériques mobilisés permettent une collaboration sécurisée en interne et en externe. C16. Le vocabulaire des affaires est maîtrisé dans une langue étrangère ; il permet de communiquer et de collaborer dans plusieurs langues.</p>

	<p>de favoriser la collaboration en interne et en externe.</p> <p>C16 Maîtriser la terminologie des affaires dans une langue étrangère afin d'assurer la mise en œuvre des projets.</p> <p>C17. Communiquer par oral et par écrit dans un contexte multiculturel, de façon claire, non-ambiguë et en utilisant les registres appropriés, afin de convaincre ses interlocuteurs.</p> <p>C18 Collaborer en décodant les situations interculturelles dans différentes situations professionnelles en plusieurs langues afin de négocier et trouver un terrain d'entente.</p>		<p>C17. La communication orale et écrite est convaincante ; elle repose sur l'utilisation des registres de langue propres au domaine.</p> <p>C18. Les principes de négociation mis en œuvre tiennent compte des conditions complexes et interculturelles ; ils permettent de trouver des terrains de collaboration.</p>
<p>Bloc 6 : Développer sa connaissance de soi et du marché de l'emploi pour la fonction et le secteur d'activité visé.</p>	<p>C19. Identifier et analyser ses valeurs professionnelles, ses centres d'intérêt, ses préférences, ses compétences, ses convictions, ses aptitudes afin de décider de son parcours professionnel.</p> <p>C20. Sélectionner les outils adaptés aux méthodes de recrutement (CV, lettre de motivation, outils réseau, pitch, entretiens, « assessments ») afin de susciter l'intérêt du recruteur.</p> <p>C21. Analyser les spécificités et évolutions des métiers et des secteurs visés, l'environnement économique et l'état du marché du travail afin de construire son projet professionnel personnel.</p>	<p>Plan d'action de recherche d'emploi</p>	<p>C19. Le CV est percutant et attire l'attention des recruteurs ; la lettre de motivation est adaptée à l'offre. Le profil LinkedIn et les différents médias pour interagir avec son réseau sont maîtrisés.</p> <p>C20. Le pitch est court, efficace, bien documenté et clair.</p> <p>C21. La communication est adaptée. Le candidat répond aux questions de façon appropriée. Il présente de façon claire et convaincante son projet professionnel, ses atouts. Il aborde des processus de recrutement complexes (études de cas, assessment centers, ...)</p>

<p>Bloc 7 : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p> <p>Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives</p> <ul style="list-style-type: none"> -Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale -Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet -Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique 	<p>C22. Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour agir en autonomie et responsabilité.</p> <p>C23. Travailler en équipe et en réseau en respectant les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale afin de contribuer à la bonne mise en œuvre des missions.</p> <p>C24. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Mission en entreprise</p>	<p>C22. La mission est décrite ; elle est analysée et précise le rôle au regard de la globalité de l'organisation.</p> <p>C23. La présentation des activités réalisées démontre une collaboration dans le respect des principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p> <p>C24. Une analyse critique des actions menées est présentée ; elle permet l'amélioration de la pratique.</p>
--	--	--	---